

www.lesechos.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Condamné pour injure, Maître Eolas ferme son compte Twitter

>Avocat-blogueur et star de la twittosphère, Maître Eolas a été condamné à Nanterre pour diffamation et injure face à l'**Institut** pour la **justice**. Il a décidé de fermer son compte Twitter dans la foulée.

Son départ a eu un grand retentissement sur Twitter, où 186.000 followers le suivaient. L'avocat-blogueur Maître Eolas a fermé son compte après sa condamnation ce mardi à Nanterre à 2.000 euros d'amende avec sursis et 5.000 euros de dommages et intérêts pour avoir diffamé et injurié l'**Institut** pour la **justice** (IPJ), association qui prône le durcissement de la politique pénale.

Le compte @Maitre_Eolas, condamné pour diffamation et injure envers l'@InstitutJustice, est fermé (via @JMucchielli) pic.twitter.com/V1WgU1Iolz

— David Perrotin (@davidperrotin) 6 Octobre 2015

L'avocat de 44 ans était absent à la lecture du délibéré et l'une de ses avocates présentes au tribunal correctionnel de Nanterre a précisé qu'il ne ferait « pas de commentaire ». Contacté par le site BuzzFeed, l'intéressé indique avoir fermé son compte de son propre chef mais n'a pas souhaité en dire plus.

. @Maitre_Eolas condamné pour «diffamation» et «injure», ferme volontairement son Twitter <http://t.co/kp8cv6p9kepic.twitter.com/jvnUHuCdsE>

— Adrien Sénécat (@AdrienSnk) 6 Octobre 2015 L'IPJ pris pour cible régulièrement L'affaire a commencé en novembre 2011, à quelques mois de la présidentielle. L'**Institut** pour la **justice**, association classée très à droite, met en ligne « le pacte 2012 » qui demande « l'impunité zéro pour les atteintes aux personnes et aux biens » et une « fermeté de précaution vis-à-vis des criminels dangereux ». L'IPJ déclare alors avoir collecté 1,7 million de signature. Un énorme succès remis en cause par Maître Eolas. Dans un tweet, il accuse l'IPJ d'avoir eu recours à un « compteur bidon de signatures ». Pour soutenir ses propos, il publie sur un graphique montrant une progression très linéaire du nombre de signatures, comme le rapporte à l'époque Rue89 . Il soupçonne l'action d'un « bot » (robot) ou d'un compteur programmé pour s'incrémenter tout seul.

Le tweet pour lequel Maitre Eolas a été condamné, semble-t-il pic.twitter.com/oQYSW9dn9p

— Vincent Glad (@vincentglad) 6 Octobre 2015

L'avocat, célèbre pour son blog sur la vulgarisation de la justice , a régulièrement pris pour cible l'IPJ, qu'il accuse de développer des « thèses sécuritaires ». A la même époque, il avait répondu à un internaute en tweetant : « Je me torcherais bien avec l'**Institut** pour la **justice** si je n'avais pas peur de salir mon caca ».

L'autre tweet qui était poursuivi pour injure. pic.twitter.com/gnJsGzIJEG



— Vincent Glad (@vincentglad) 6 Octobre 2015 Un procès très technique en juillet 2015

Piqué au vif, l'IPJ avait attaqué l'avocat mystère en justice. Lors du procès, en juillet 2015, les enjeux de l'audience sont devenus très techniques : la pétition de l'IPJ était-elle « bidon » ? Eolas a maintenu sa position : « J'ai tout de suite vu les failles, la technique de manipulation de l'IPJ ». Selon lui, les signatures étaient invérifiables, n'importe quelle adresse électronique pouvait être saisie, et cette fragilité du dispositif allait dans l'intérêt de l'IPJ.

L'IPJ lui avait répondu : « C'est pas la même chose de dire que le système de vérification n'est pas parfait et que nous truquons volontairement le système ».

Condamné pour ses « propos scatologiques »

Dans son jugement, la chambre de la presse du tribunal a finalement estimé, concernant la partie « diffamation », que « l'association des termes "compteur bidon" et "manipulation" prêtait à l'IPJ une volonté de truquer et de mentir », a rapporté la défense de Maître Eolas.

Et le tweet de Maître Eolas était-il une injure publique contre l'IPJ ? Maître Eolas a été partiellement condamné pour ses « propos scatologiques », en l'absence « d'éléments probants pour faire valoir l'excuse de provocation », a ajouté sa défense. Les juges ont écarté des propos sur le Pacte 2012 pour la justice, qu'il avait qualifié de « bouse à ignorer », sans qu'il ne soit possible de déterminer leur existence réelle sur Twitter.

Hommages sur Twitter

Dans un communiqué, l'IPJ s'est réjoui « de voir son honneur, son intégrité et son honnêteté rétablis », assurant que sa pétition « constitue bien l'une des plus vastes mobilisations citoyennes des dernières années ».

Sur Twitter, où l'avocat était connu pour ses publications très caustiques, les hommages ont fusé après l'annonce de son départ. « Feu Maître Eolas #RIP sur #Twitter: la robe en deuil ! », a notamment tweeté Olivier Biffaud, un journaliste politique.

Bye bye @Maitre_Eolas :-). C'était cool quand même.